Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 1.28 — TELEPHONE

Autour du scrutin

On peut dire que jamais journée ne fut plus calme.

C'est à peine si on pouvait s'apercevoir qu'il y avait des élections municipales à Roubaix.

A huit heures du matin, les bureaux sont rapidement formés, puis, président, assesseurs et secrétaires attendent les clients.

Un simple incident s'est produit dans un bureau de vote où la Fédération flamidiano-capitaliste avait plus de porteurs de bulletins que l'entente électorale n'en comportait.

Il est de notre devoir de dire que M. Noyelle, averti, fit aussitôt partir deux des porteurs.

Il est de notre devoir de dire aussi qu'un électeur qui, se trouvant rue Brézin, parlait sur un ton trop élevé à un porteur de bulletins. Il fut prié par les représentants des trois partis en présence d'aller crier ailleurs.

Et c'est tout.

L'opinion générale à six heures, c'est-à-dire au moment où on ouvre les urnes, c'est que les socialistes seront élus dans les quartiers du Pile et du Cul-de-Four ; que la liste des flamidiens remportera la victoire dans le Raverdi et qu'il y aura ballottage dans les deux autres quartiers.

Les corbeaux sont tous venus voter, dit-on partout, mais les Roubaisiens ne se sont pas abstenus.

On va voir si les trocards de Froyenne sont plus forts que les citoyens de Roubaix.

Les trocards de Froyennes sont en effets, venus voter, en corps, vers dix heures du matin.

EPAVE DE LA RUE

M. Deboevère, demeurant boulevard d'Armentières, 81, a trouvé, rue Corneille, un paquet de coton filé qu'il a déposé au 1er arrondissement.

LA CUERRE AUX TOUTOUS

Dans la journée de samedi, quatre chiens ont été capturés par la service de la fourrière et trois contraventions ont été dressées.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 3 mai 1908

Naissances. — Gabrielle Bride, quai de Calais, pour Petti, 4. — Maurice Rondeaux, rue Collgny, 63.

Décès. — Maurice Obyn, 7 mois, rue des Pécolets, 14. — Gilberte Aeligoet, 13 mois, rue de France, cour David, 3. — Amélie Quique, 87 ans, boulevard de Strasbourg, 80. — Constant Davron, 7 mois, rue de l'Ommelet, 191. — Stéphanie Serrure, 89 ans, rentier, rue de l'Alma, 43. — Mort-né, 1.

GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAUX : 1, rue de Roubaix

Elections municipales

La journée de dimanche fut très calme ; à la fin de l'après-midi aucun incident n'était signalé. Les chances des candidats étaient vivement discutées, mais la majeure partie du public croyait au succès de la liste radicale-socialiste. Les bureaux étaient présidés : le 1er — Hôtel de Ville — par M. Emile Lecomte ; le 2e — Académie de Musique — par M. Léon Salembien ; le 3e — Institut Sévigné — par M. Paul Martin ; le 4e — Hospice — par M. Paul Massard ; le 5e — Ecole de garçons de la Croix-Rouge — par M. Gustave Scalbert ; le 6e — Groupe municipal du Blanc-Seau — par M. Abel Leveugle ; le 7e — Ecole de garçons de la rue du Calvaire — par M. Victor Flament ; le 8e — Bureau de bienfaisance — par M. Henri Delattre ; le 9e — Institut Colbert — par M. Henri Loridan ; le 10e — Palais de Justice — par M. Ernest Saison ; le 11e — Ecole de filles de la Croix-Rouge — par M. Eugène Courtois ; le 12e — Ecole de garçons de la rue des Champs — par M. Henri Dumortier.

Je ne fume que le NIL

VOL DE LIQUEURS

Les agents Rousseau et Dhuyvettère ont arrêté à 2 heures et demie du matin, un sieur Désiré Dubuyser, rue des Girondins, 64, qui avait enfoncé la porte de l'estaminet Raymond Duterte, rue Lafontaine, 29, et avait dérobé un litre de liqueurs.

ETAT CIVIL

Naissance. — Laure Baert, rue Nationale, 122.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

Mort d'un adjoint

M. Pierre Dhalluin, adjoint au maire de Wattrelos, est mort hier, à 1 heure et demie du soir.

M. Pierre Dhalluin était adjoint au maire depuis 4 ans et faisait partie du Conseil municipal depuis 1878.

M. Dhalluin était âgé de 54 ans.

ELECTIONS MUNICIPALES. — Présidents des bureaux de vote. — 1re section (Mairie) : M. Carlos Desfontaines, conseiller municipal. — 2e section (Vieille-Place) : M. Louis Leuridan, adjoint au maire. — 3e section (Crétinier) : M. Louis Delannoy, conseiller municipal. — 4e section (Bailleric) : M. Emile Destailleur, conseiller municipal.

CONTRIBUTIONS. — Le rôle de la contribution de la taxe sur les chevaux, voitures, billards pour 1908 est en recouvrement entre les mains de M. Dupuy, percepteur de Croix, 90, rue de Lille, à Roubaix.

C'est à partir de ce jour que court le délai de trois mois accordé pour les demandes en décharge ou réduction.

Les demandes en remise ou modération doivent être présentées dans les quinze jours du fait qui les motive.

LIGUE RADICALE ET RADICALE-SOCIALISTE DE WATTRELOS. — Au nom de la discipline républicaine, la Ligue invite tous les vrais républicains à porter, au scrutin du 3 mai, leurs suffrages sur les candidats du Parti ouvrier.

Elle estime qu'il est plus que jamais nécessaire de grouper toutes les forces de gauche contre tous les partis de droite.

En avant donc pour la République, contre la réaction !

Vive la République démocratique et sociale !

Le Comité.

MOUVAUX

MÉSAVENTURE D'UN OURS. — Cela semblera drôle aux gens de Mouvaux d'apprendre que depuis plus d'un mois un ours se promène dans la commune. Pourtant, la chose est exacte. Il ne s'agit pas, cette fois, d'un quadrupède, mais bien d'un candidat réactionnaire qui ne craint pas la bataille et auquel il a été fait une réplique assez désagréable.

Hier, paraît-il, après qu'il eut payé force choses et cigares (contrairement à son habitude), non sans avoir invité les personnes présentes à voter pour lui et ses amis, un électeur qui avait profité de ses largesses occasionnelles et intéressées, s'avisa de lui dire ces simples mots, très significatifs :

« Mi voter pour un ours comme ti, j'aimeros mieux voter pour min tchin. »

On nous assure que ceux qui se sont tus n'en pensaient pas moins.

POUR DEUX SOUS DE PRISES ! — Une *bonne vieille mère nous prie de remercier* papa Quint qui, dans un accès de prodigalité, lui a donné un petit paquet de prises ; au risque de froisser la modestie de ce grand cœur nous y joignons nos sincères félicitations. A ce gros brave homme qui aime à enseigner : « La main droite doit ignorer ce que donne la main gauche », nous ne ferons pas l'injure d'insinuer qu'il a agi, en l'occurrence, dans un but intéressé.

Nous ne dirons pas davantage qu'il savait, en accomplissant cette action généreuse, que les élections sont proches, ni non plus que la bonne dame a trois de ses fils électeurs. Nous nous contenterons de faire savoir au public que le paquet de prises pesait 8 grammes, valeur : 10 centimes en France et 2 centimes en Belgique ; il est vrai que c'étaient des belges !

A demain pour entamer le paquet de prises ; papa Quint, au cœur généreux, en prendra une.... mais une bonne alors !!

HEM

VOL D'EFFETS. — M. Florimond Dupriez, domestique à la ferme Picavet, à Hem, est venu déclarer à la gendarmerie que pendant son absence on lui avait volé deux vestons.

LEERS

C'EST DEFENDU. — Les gendarmes de Wattrelos ont dressé une contravention à Jean Lefebvre et à sa femme Maria Delbecque, marchands de beurre à Escanaffles (Belgique) qui étaient montés sur une voiture attelée de chiens.

Notre Prime

Dans l'espace de

28

jours grâce à

LA DERNIERE POCHETTE SURPRISE

Réservée comme PRIME à nos lecteurs

la fortune souriante, les mains chargées d'or, ira s'asseoir dans maint foyer, quand se tireront les quatre grandes loteries auxquelles participent les quatre billets qui la composent.

La Dernière Pochette Surprise, émise par la Presse, contient 4 billets du prix de 1 fr. chacun, des grandes loteries de la

Ville de Roubaix — Sanatorium du Pas-de-Calais — Jeunesse scolaire de Marseille — Sanatorium de St-Pol-sur-Mer

qui comprennent 6.871 lots, dont :

1 lot de	Un demi-Million	
1 lot de	400.000 fr.	
1 lot de	300.000 fr.	
2 lots de	200.000 fr.	Formant
2 lots de	100.000 fr.	
2 lots de	50.000 fr.	un ensemble
2 lots de	25.000 fr.	
2 lots de	20.000 fr.	de
6 lots de	10.000 fr.	
17 lots de	5.000 fr.	
4 lots de	2.500 fr.	2 842 500 fr.
116 lots de	1.000 fr.	
250 lots de	500 fr.	
2.665 lots de	100 fr.	
3.800 lots de	50 fr.	

Par décision ministérielle, le tirage des 4 loteries aura lieu

Irrévocablement avant le 5 Juin

La Dernière Pochette Surprise donne droit immédiatement à une Surprise absolument gratuite, dont la valeur peut atteindre jusqu'à 500 francs.

On trouve La Dernière Pochette Surprise dans nos bureaux, dans les kiosques, chez les marchands de journaux, principalement chez nos dépositaires. Nous avons obtenu qu'elle soit réservée comme Prime à nos lecteurs. Elle devra leur être délivrée contre 3 francs seulement au lieu de 4 francs.

Pour la recevoir directement, « franco » par la poste, adressez la somme de 3 fr. 25 à l'Administrateur du REVEIL DU NORD, 44, rue de Béthune, Lille.

Ne jamais manquer de présenter ou de joindre, à chaque demande, le Bon-Prime ci-dessous.

BON-PRIME du Réveil du Nord

donnant droit à la

LA DERNIERE POCHETTE SURPRISE

contre 3 francs au lieu de 4 francs

La réclamer à tous nos vendeurs.

LILLE

ESCALIER DANGEREUX

Une ménagère, Mme Anna Maertin, âgée de 52 ans, demeurant 30 rue Fontenelle, se disposait samedi vers 5 heures du soir, à regagner sa chambre située à l'étage, quand soudain elle fit un faux pas et dégringola les marches.

On s'empressa de relever la pauvre femme, qui dans sa chute s'était fracturé la jambe gauche.

Après avoir reçu les soins d'un docteur appelé en hâte, la blessée a été transportée à l'hôpital de la Charité, où elle fut admise d'urgence.

LA VIE AU GRAND AIR

Une couturière, Mme Andrieux, née Emilie Cellier, âgée de 23 ans, habitant 17, rue Malesherbes, à Fives, arrivait samedi dans un magasin de confections de la rue Gambetta pour reporter un paquet de vêtements.

Soudain l'ouvrière fut prise des douleurs de l'enfantement et mit au monde un beau gros garçon.

Un docteur appelé en hâte, accourut et après avoir donné à la mère les soins que nécessitait son état, la fit reconduire à Fives en voiture.

La mère et l'enfant se portent bien.

COMITE DES FETES DE FIVES-SAINT-MAURICE

Indépendamment du grand festival interlocalités qui doit avoir lieu le 15 août prochain, qui comprend 5,000 francs de primes, le Comité organise, pour les samedi, dimanche et lundi de la Pentecôte, une série de réjouissances dont voici le programme :

Samedi 6 juin, à 8 heures 1/2 du soir : concert au jardin de Fives par la musique du 43e de ligne ;

Dimanche 7 juin, à 4 heures 1/2, place Madeleine-Caulier, concert par la musique Fanlen de Lillers (115 exécutants). A partir de 10 heures du soir, rue Pierre-Legrand, braderie flamande dans le genre de celle qui se fait actuellement rue de Paris. 300 francs seront tirés au sort entre les marchands.

Lundi 8 juin, festival-concert par les sociétés musicales des deux faubourgs.

Théâtres, Fêtes et Concerts

THÉATRE-KURSAAL DE LILLE

Ce soir lundi, irrévocablement, dernière représentation de la REVUE DU KURSAAL qui, pendant quinze jours, a fait les délices du public lillois.

A cette dernière représentation, il y aura deux ou trois scènes nouvelles, entr'autres, la scène finale, dansée et chantée par toute la troupe.

(*)

Les représentations de la Tournée René Gervais, commenceront au Kursaal, demain mardi 5 mai. Tout fait prévoir un renouveau de succès à NOS MAGISTRATS ! dont la première représentation fut donnée à Lille par la Tournée René Gervais, et dont toute la presse lilloise constata l'éclatant succès.

Comme au mois de février dernier, la pièce sera interprétée par les créateurs : MM. René Geavais, Bureau-Lindit, Sarborg, Angelot, etc.

Mlle Dione, l'admirable artiste qui créa de façon inoubliable le rôle de Lucienne Rimbert, est toujours en tête de la distribution, et le public lillois reverra avec satisfaction cette artiste à laquelle il a toujours témoigné son admiration et sa sympathie.

Rappelons que la Tournée René Gervais a joué à Lille « Sous l'Epaulette », dont 33 représentations n'ont pas épuisé le succès et que NOS MAGISTRATS furent joués pendant quinze jours et la dernière représentation donnée devant une salle comble.

Omnia - Cinématographe Pathé

9, Rue Esquermoise et 4, rue de Pas

Aujourd'hui, matinée à prix réduits à cinq heures. Soirée à huit heures et demie. Créations de la semaine : Les « Forbans » ; le « Ballon dirigeable la « Ville de Paris » ; le « Jubilé d'un régiment russe » ; le « Champion malgré lui » ; l' « Ascension du Mont Blanc » ; l' « Enfant de la montagne », etc., etc.

PARIS-MENAGE Pour le linge et les laines
VICTOR VAISSIER.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS

PARTI SOCIALISTE. — L'Assemblée générale de la section aujourd'hui lundi 4 mai à 8 heures du soir, estaminet de l'Avenir, tenu par François Delbart, rue de Béthune, 237.

Ordre du jour : Le scrutin de ballottage.

LA MADELEINE

ETAT CIVIL DE LA MADELEINE. — *Naissances.* — Clodorez Renée, rue du Chaufour, 2 bis. — Chevalier Ernest, rue du Chaufour, 42. — Vangieht Jean, rue du Pré-Catelan, cour Louis, 3. — Leroy Simonne, rue Faidherbe, 57. — Pollet Henri, rue Jacques-Lefebvre, 12. — Demoor Emma, rue de Berkem, 65. — Billiet Robert, rue Pasteur, 25. — Boisseau Emilienne, rue de Marquette, 139. — Schepens Suzanne, cour Choquel, 12. — Desblanc Raoul, rue de Lille, 70.

Publications de mariages. — Entre : Herbaut Alfred, convoyeur, à La Madeleine, et Delcuyser Florence, tailleuse, à La Madeleine. — Morel Félix, garçon épicier, à Lille, et Morant Angèle, fileuse de lin, à La Madeleine.

Décès. — Deale Suzanne, 2 ans 3 mois, cour Frappé, 3. — Béauwe Marie, 25 ans 8 mois, rue du Pré-Catelan, 122. — Petitprez Léocadie, 64 ans 4 mois, rue de Marquette, 188. — Eckhout Marcel, 7 ans 2 mois, rue Chanzy, 50. — Pastour René, fabricant de cartonnages, 32 ans 5 mois, rue Saint-Maurice, 24. — Morel Alphonse, charpentier-menuisier, 24 ans 1/2, rue du Jardin-de-l'Arc, 32.

Valenciennes

L'INSPECTION DU TRAVAIL

M. Lavoisier, inspecteur du Travail, qui succède à M. Robert, parti à Roubaix, est arrivé à Valenciennes.

Il nous prie d'annoncer que son domicile est 76, boulevard Salv, adresse à laquelle les intéressés devront se reporter désormais

COMPTABIEITE. — Cours gratuits de la semaine du 4 au 10 mai 1908. — Tous les cours de la semaine précédente, aux mêmes jours et aux mêmes heures.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Jules Lefebvre, rue de l'Hôtel-Dieu. — Georgette-Renée Leduc, rue du Jolimetz. — Marguerite-Rose Delacourt, rue du Rempart, 27. — Adrien-Gustavé Defossé, rue des Moulineaux, 16. — Albert-Edmond Bassaux, impasse des Carmes. — Alphonse-Marius Saint-Quentin, rue Saint-Géry, 121. — Raymond-Georges-Jean Lecœuvre, rue Pasteur, 99. — Gaston-René Dehaeck, rue de l'Hôtel-Dieu. — Carlier Elise, rue de l'Hôtel-Dieu. — Raymonde-Augustine Guilmot, avenue de Cambrai, 111. — Auguste-Louis-Léon Brizard, faubourg de Cambrai, chemin des Dames.

Publications de mariages. — Entre : Lucien-Georges Diesbecq, garçon de bureau, à Valenciennes, et Marie Lenne, ménagère, à Valenciennes. — Antoine-Joseph Pavot, garçon d'hôtel, à Vertain, et Justine-Alphonsine Deshayes, à Valenciennes. — Adrien Barassin, employé au chemin de fer, à Valenciennes, et Pélagie-Rosa Roger, sans profession, à Boisleux-au-Mont (Pas-de-Calais)

Mariages. — Entre : Louis Bugnicourt et Léontine-Augustine Triquoit. — Achille-Florian Mensier, et Elise-Eléonore Ducant. — Jules-Joseph Dubois et Eugénie Tonneau. — Edmond Créteur et Léontine Tourille. — Henri-Arthur-Désiré Michaux et Jeanne-Marguerite Vigner. — Auguste-Joseph Bressin et Aurélie-Angelina-Séraphine Grésillon. — Gustave Bercez et Jeanne Leconte. — Henri-Albert Dupas et Antoinette-Julia Pillion. — Léon-Joseph Dargremont et Marie-Elisa Mauduit. — Victor-Edouard Noncleroq et Mathilde Laurent.

Décès. — Aristide Frappart, 25 ans, rue de l'Hôpital-Dieu. — Catherine Vanhoutte, 74 ans, épouse de Yvon Vindevogel, place Saint-Jean. — Marie-Joseph Monier, 84 ans, veuve de Alexandre-Louis-Désiré Vieux, rue des Maillets. — Jean Ruffault, 37 ans, rue de l'Hôtel-Dieu. — Marguerite Henry, veuve de Auguste Crételer, rue des Canonniers, 23. — Eugénie Rombaux, 43 ans, rue de Famars, 117. — Stéphanie Descamps, 77 ans, épouse de Jules Gosselin, 54 ans, épouse de Edmond Thiétart, rue Delsaux, 37. — Charles Dercourt, 77 ans, avenue Duchesnois. — Aline Roulez, 1 an, rue de l'Hôtel-Dieu. — Charles Nicolas, 53 ans, rue de l'Escaut, 10. — Hélène Duterne, 9 ans, Lomprez. — Eléonore-Joseph Wagret, 84 ans, veuve de Stéphane-Joseph Leclercq, place de l'Hôpital. — Désiré Savoy, 68 ans, rue Saudeur, 82. — Ferdinande Gaisse, 34 ans, épouse de Adolphe Bailleux, impasse Onésyme-Leroy. — Mathilde Duflot, 20 ans, rue des Porcheleis.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

FRESNES

ACCIDENT DE VOITURE. — Hier, dimanche, vers dix heures du matin, le contremaître de l'entreprise des travaux de l'électricité passait rue de Valenciennes, entre Escautpont et Thiers, en voiture, quand son cheval fit une chute et cassa les brancards.

Plusieurs personnes de bonne volonté vinrent aider à relever le cheval, qui n'avait aucune blessure.

HASPRES

LES DESESPERES. — Mérieux Marc, 52 ans, cultivateur, a été trouvé pendu dans son grenier.

On ignore les causes du suicide.

BLANC-MISSERON

UNE MONTRE QUI MARCHE. — La femme, Delvaux Louise a porté plainte contre son pensionnaire, Lefebvre Aimé qui, en son absence, avait pénétré dans sa chambre et dérobé une montre en or, d'une valeur de 70 francs.

La gendarmerie informe.

Douai

Autour du scrutin

La journée du 3 mai fut à Douai ce qu'avait été la campagne électorale, la ville a conservé le plus grand calme, et les alentours des bureaux de vote ne présentèrent d'autre animation que les allées et venues des citoyens venant accomplir leur devoir.

Chaque parti avait, pour la distribution des bulletins, tenu ses engagements et on peut espérer ainsi que toutes les périodes électorales assureront désormais la liberté du vote.

Le dépouillement commencé à 6 heures du soir n'était pas terminé à 2 heures du matin.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

ANICHE

ETAT CIVIL D'ANICHE. — *Naissances.* — Henri-Charles Mathez, boulevard Drion. — Simone-Pauline Delmer, rue Carnot. — Madeleine-Marie-Fernande Popot, boulevard National, 112. — Marianne Delattre, rue Thiers.

Publications de mariages. — Entre : Nestor Dupire, employé au chemin de fer, à Château-Gaillard, et Constance Postel, sans profession, à Aniche. — Ferdinand Verrier, boucher, à Fressain, et Angélina Vanneville, sans profession, à Aniche.

Décès. — Elise Lecat, 53 ans, sans profession, boulevard National. — Ernestine Quiquempois, 69 ans, veuve de Hancart, rue du Marais. — Auguste Larmonnier, 42 ans, journalier, boulevard National. — Augustine Cauvin, 77 ans, veuve de Tauchon, rue Delbaye.

Nos Œufs de Pâques

Deux primes sont offertes aux lecteurs de L'EGALITE.

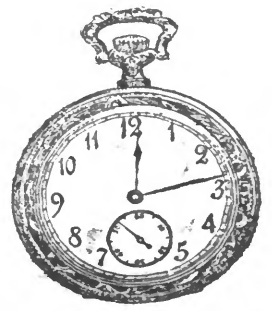

Tout lecteur a droit à ces deux primes, à la condition d'envoyer le bon de souscription ci-dessous :

La première prime, ENTIEREMENT GRATUITE, est un superbe CADEAU-SURPRISE, consistant en : Pendules, Garnitures, Chaines, Sautoirs, Réveils, Régulateurs, Fantaisies bronzes, etc...

La deuxième prime est un superbe Chronomètre vieil argent, fantaisie eau forte, extra plat, mise-à-l'heure à tirage — ou argent gravure Louis XV — ou acier uni — soit pour homme ou dame, valeur commerciale 40 francs, offert à 13 fr. 75 avec avantage d'une garantie de cinq ans et faculté d'échange pendant un an.

Il suffira, pour avoir ces deux primes, de remplir, très lisiblement, le bulletin de souscription, en désignant bien si c'est le chronomètre homme ou dame que l'on désire, et l'adresser à MM. FRAINNET et Cie, 26, rue Nationale, à Lille, seuls chargés de l'expédition de ces primes et qui assument toutes responsabilités de garantie et d'échange.

Les deux primes ne sont pas offertes séparément.

Des Chronomètres acier pour travailleurs sont offerts également avec la prime au prix de 9 fr. 75, garantis 5 ans.

Veuillez trouver inclus 9 fr. 75 ou 13 fr. 75 en un mandat-poste et adresser

Bon Prime
de "L'Egalité"

à Nom

Adresse

Localité

un Remontoir Homme ou Dame, ainsi que le Cadeau-Surprise gratuit.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

CAUDRY

Le 1er MAI

La Fête du Travail a été brillamment célébrée par la vaillante population ouvrière Caudrésienne.

Le chômage est complet dans toutes les usines.

Dès le matin, une foule joyeuse circule dans les rues. La journée s'annonce superbe, le soleil, boudeur depuis de longs jours, s'est mis de la partie, mettant de la joie dans tous les cœurs. Premier Mai, c'est le renouveau !... Cette chanson de Pottier est aujourd'hui de circonstance.

Vers 10 heures du matin, la rue Gambetta présente l'animation des jours de fête, de nombreux groupes d'ouvriers endimanchés, la rosette rouge à la boutonnière, se rendent à la réunion publique organisée par la Fédération des Syndicats ouvriers Caudrésiens.

C'est devant une assemblée de plus de 1500 personnes que le citoyen FIEVET prend la parole.

Le vaillant député, qu'une longue série de conférences dans les villes et communes où le Parti socialiste entre en lutte a un peu fatigué, paraît d'abord surmené.

Mais il reprend vite des forces en rappelant les raisons qui ont déterminé le Parti à instituer cette fête du Travail, en conviant la classe ouvrière internationale à organiser des démonstrations pacifiques pour affirmer sa force, pour bien démontrer à la classe capitaliste que sans les travailleurs, elle ne peut rien.

Le 1er Mai c'est la journée des revendications populaires. Le travailleur demande entr'autres revendications qu'on restreigne sa journée à 8 heures de travail.

Le citoyen Fiévet termine en engageant vivement les ouvriers de toutes les corporations à fortifier davantage tous les jours leurs syndicats respectifs. Il reste persuadé que c'est par l'union étroite des travailleurs que ceux-ci obtiendront le plus d'amélioration à leur sort.

Le discours du citoyen Fiévet soulève les applaudissements enthousiastes de toute la salle.

Après le citoyen Fiévet, le camarade BELOT, ouvrier tulliste, demande la parole pour poser une question, au citoyen Rey, qui a pris place à la tribune en qualité de secrétaire du Syndicat des tulles unis. Il somme Rey de s'expliquer sur la conduite qu'il tient en ce moment en se présentant contre la liste ouvrière et faisant ainsi le jeu patronale. Rey restant coi, Bélot revient à patronal. Rey restant coi, Bélot revient à Cette seconde sommation parvient à décider Rey, qui balbutie, semblant avoir perdu toute notion des choses. « En ne le faisant pas figurer sur la liste des candidats, la section Caudrésienne aurait d'après lui trahi ses statuts !

Ces piteuses explications déchaînent une tempête de protestations.

Mais ce n'est pas la peine de troubler une si belle journée par de trop longues récriminations.

Tout à coup éclatent les premières notes de l'« Internationale ». C'est un groupe de musiciens qui viennent pour s'associer à la manifestation.

Un immense cortège de plus de 2000 personnes se forme et précédé de la musique qui joue alternativement «L'Internationale» et le « Chant du 1er Mai, » parcourt les rues de la ville.

La plus grand animation n'a cessé de régner pendant cette belle journée. Le soir sur la place de l'Hôtel de Ville, brillamment illuminée a eu lieu un bal plein d'entrain.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

A L'INSTRUCTION. — Le nommé Oscar Damelincourt, d'Oisy-le-Verger, arrêté il y a quelque temps sous l'inculpation d'incendie de meules, a été extrait mardi matin de la prison et conduit au cabinet de M. Goudemant, juge d'instruction, qui l'a longuement interrogé.

MALADE DANS LA RUE. — Mme Pavy, 39 ans, mère de huit enfants, et dont le mari est cantonnier de la voirie municipale, entrait mardi matin dans la cour de l'estaminet Caudrelier, rue Saint-Maurice, pour y déposer une poubelle qu'elle venait de vider, quand elle s'affaissa et vomit du sang en abondance. La pauvre femme, après avoir reçu les soins du docteur Decaix, a été reconduite en voiture chez elle, rue Guinegatte.

LA FRAUDE. — La veuve Pinalon Alphonsine et le nommé Désiré Goulois, de Sin-le-Noble, près de Douai, sont inculpés d'avoir vendu dans les corons d'Avion du beurre contenant une grande quantité de margarine. La veuve Pinalon prétend que ce beurre est pur. C'est M. Goudemant, juge d'instruction d'Arras, qui instruit cette affaire de fraude.

EN APPEL. — Les mineurs Coquidé Edouard, Hécut Julien et Choquet Achille, condamnés mardi par le tribunal correctionnel d'Arras à huit jours de prison pour outrages au chef de gare d'Avion, ont fait appel de ce jugement.

VOLONTAIRES POUR LE MAROC. — Les frères Léon et Jules Lamotstheere, 15 et 16 ans, qui vivent en mauvais termes avec leur belle-mère, ont quitté la maison de leur père, boucher à Houplines et se sont présentés mardi matin au bureau de police d'Arras, demandant à partir pour le Maroc. En attendant on les a conduits au parquet.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du mardi 28 avril

OUTRAGES ET MENDICITE. — 15 jours de prison à Pierre Jovanovitsch, 20 ans, sans domicile.

ESCROQUERIE. — 3 mois et un jour à Pierre Louis, 33 ans, photographe à Arras.

POLICE DES CHEMINS DE FER. — 16 fr. d'amende par défaut à Joseph Auvergnon, 19 ans, sans domicile. — 16 fr. avec sursis à François Hoyez, 44 ans, de Vimy et à Julie Déplanque, 17 ans, d'Avion.

CHASSE. — 2 mois de prison et 50 fr. d'amende par défaut, avec confiscation du fusil et fixation de la contrainte au maximum, à François Duflos, 33 ans, de Metz-en-Couture.

OUTRAGES. — 20 jours par défaut à Florimond Delétoille, 45 ans, d'Arras. — 16 fr. d'amende à Hortense Dubois, de Rouvroy. — 8 jours à chacun des mineurs Edouard Coquidé, 20 ans ; Julien Heout, 21 ans, et Achille Choquet, 18 ans, tous d'Arras.

OUTRAGE PUBLIC A LA PUDEUR ET IVRESSE. — 10 jours de prison et 5 fr. d'amende à Louis Duthilleul, 32 ans, d'Avion.

VOL ET OUTRAGES. — 6 jours avec sursis à Jules Choffey, 31 ans, de Rouvroy.

COUPS. — 20 jours avec sursis à Constant Hermant, 31 ans, d'Athies. — 16 fr. avec sursis à Pierre Carlier, 53 ans, d'Avion et à sa femme née Julia Cambray, 45 ans.

BRIS DE CLOTURE. — 15 jours par défaut à la nommée Zulma Vanryckeghem, 31 ans, originaire de Belgique, demeurant à Rouvroy. — 6 jours avec sursis, par défaut, à Michel Van Eskoute, 19 ans, de Billy-Montigny.

Béthune

MORT SUR LA RUE. — Ce matin, vers dix heures, M. Eustache Prévost venait de voter et s'en retournait chez lui, lorsqu'il se sentit tout à coup indisposé. Il se trouvait à proximité de la demeure du docteur Henneval et s'apprêtait à y entrer lorsqu'il s'affaissa sur le sol. Il était mort. Le malheureux souffrait d'une maladie incurable et cet accident n'en est qu'une conséquence. Il travaillait à l'usine Campion et laisse une veuve et un enfant en bas âge.

derniers.

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

LENS

Sanglante bagarre

Entre belges. — Un des combattants frappé à coups de hache.

Au numéro 101 de la rue Emile Zola, demeure un sieur Julien Maes, 28 ans, maçon et cabaretier qui loge également une demi-douzaine de ses compatriotes d'outre-Lys.

Maes dormait d'un profond sommeil lorsque vers deux heures du matin il fut réveillé par un terrible vacarme de verre brisé. Il se leva en toute hâte et courut dans son estaminet... juste à temps pour y voir pénétrer par une vaste brèche faite à travers la vitrine trois de ses logeurs : Demeurichy Auguste, Bollemberg Edouard et Dalle Edmond.

Justement courroucé par cette manière inusitée de rentrer dans son domicile, Maes fit des observations aux trois logeurs qui paraissaient fort surexcités et qui reçurent fort mal le sermon de Maes. Demeurichy mit d'ailleurs fin à son discours en démolissant une table et plusieurs chaises.

Devant une démonstration aussi vigoureuse le cabaretier battit en retraite et ses logeurs n'abusèrent pas de la victoire car ils allèrent coucher aussitôt.

Seulement, hier matin, quand ils se levèrent, l'orage recommença dans la cuisine de Maes. Tous se chamaillèrent à qui mieux mieux et un des logeurs empoigna le poêle tout allumé et le renversa au milieu de la pièce.

Un quatrième logeur, Saelens Oscar, 21 ans, qui assistait à la scène en spectateur et qui faillit être rôti par la chute du poêle se mit à rouspéter : il prit à parti Ballemberg. Celui-ci voulut lui flanquer une tripotée. Ce que voyant Saelens s'arma d'une hachette qui se trouvait dans un coin et en asséna un coup sur la tête de Ballemberg. Ce dernier qui avait le front à demi-fendu courut à son tour chercher une hache, mais pendant ce temps Saelens avait pris la fuite et Ballemberg qui courait après lui en brandissant sa hache ne put le rattraper. Heureusement ! car ils se seraient tous deux fendus comme des navets.

Cette bataille avait révolutionné tout le quartier et amené sur le terrain de la lutte des gendarmes et des agents de police qui empoignèrent les belligérants et les conduisirent au commissariat de police où M. Guiraud, après les avoir interrogés a mis Saelens, Ballemberg et Demeurichy en état d'arrestation.

Ils ont été déférés au parquet.

Autour du scrutin

Les quatre bureaux de vote ont présenté dès l'ouverture du scrutin la plus vive animation. Le premier, à la mairie était présidé par le citoyen Basly ; le second, école Carnot, par le citoyen Huleux ; le troisième, école Condorcet, par M. Dubois ; le quatrième, école Sévigné, par M. Van Peteghem.

Dès la première heure, on peut prévoir qu'il n'y aura guère d'abstentionnistes : la lutte a été chaude et les partis ont donné leur plus grand effort. A midi, on pouvait considérer que la moitié des inscrits avaient voté.

La matinée a été absolument calme, aucun incident n'est à signaler.

LIEVIN

Les élections municipales

Le scrutin s'est ouvert sans incident à 8 heures du matin. Le premier bureau était présidé par le citoyen Sélame, adjoint au maire ; le deuxième bureau par le citoyen Lengrand, conseiller municipal.

Les électeurs se rendent assez nombreux aux salles de vote. On ne connaît qu'une seule liste, celle du Parti socialiste ; les autres partis n'ont pu trouver de candidats.

BRUAY

STATISTIQUE DEMOGRAPHIQUE. — Le bilan démographique du mois d'avril dernier se traduit par 17 mariages, 61 naissances dont 55 légitimes et 6 illégitimes, 6 mort-nés dont 4 légitimes et 2 illégitimes, et 17 décès.

Ces décès sont dûs aux causes suivantes : tuberculose des poumons, 4 ; congestion, hémorragie cérébrale, 1 ; maladies organiques du cœur, 1 ; bronchite chronique, 1 ; pneumonie, 1 ; affections de l'estomac, 1 ; débilité congénitale, 4 ; maladies non classées, 4.

Par âge, ils se répartissent comme suit : 6 de moins d'un an, 2 de 1 à 19 ans, 2 de 20 à 39 ans, 3 de 40 à 59 ans et 4 de 60 ans et au-dela.

TAXE DU PAIN. — M. le maire a fixé comme suit, à partir du 1er mai, la taxe officieuse du pain pour servir de comparaison avec le prix du pain vendu par les boulangers :

1re qualité : le kilo, 31 centimes ; 2e qualité : le kilo, 25 centimes ; 3e qualité : le kilo, 21 centimes.

AU FOND. — A la fosse numéro 7, Auguste Sacleux, 22 ans, remblayeur, demeurant à Fresnes, a été blessé par une plaque qui lui est tombée sur le pied droit. Contusion entraînant une incapacité de travail de quinze jours.

SALLAUMINES

Grave accident de mine

Un ouvrier mineur de la fosse numéro 5 de la Compagnie de Courrières a été victime, samedi soir, d'un grave accident. Cet ouvrier, nommé Louis Beugnet, a été renversé par un bloc de pierre qui lui a brisé le bras droit, la cuisse, le tibia et le péroné droits et l'a fortement blessé au pied gauche.

Beugnet, après avoir reçu les soins de M. le docteur Lecat, a été transporté dans un état alarmant à l'hôpital de Lens, où on l'a admis d'urgence.

CAMBLAIN-CHATELAIN

DES COUPS. — Pour avoir frappé Dupont Adolphe, 38 ans, ouvrier mineur et cabaretier, procès-verbal a été dressé à la charge de Joseph Tillier, 19 ans, et Louis Potier, 30 ans, ouvriers mineurs.

SAINT-VENANT

AU FEU ! — Vers deux heures de l'après-midi, un incendie a détruit une grange appartenant à M. Aristide Desprez et occupée par Emmanuel Gallois.

Malgré les secours apportés, une partie du mobilier de la maison d'habitation a été endommagée. Les pertes sont évaluées à 1,800 francs. Il y a assurance.

CHOCQUES

DES COUPS. — Alfred Laroche, 48 ans, cultivateur, suivait avec sa voiture le chemin de Saint-Sauveur, lorsqu'il rencontra ses neveux, Jean-Baptiste et Julien Laroche, qui le roulèrent de coups. Une plainte a été déposée contre ces

FUNERAILLES CIVILES. — Les obsèques du citoyen Destrez Léon, membre de la Société de Libre-Pensée « Les Enfants de Zola », auront lieu aujourd'hui à 5 heures du soir. Un appel est fait aux sociétés de la région pour assister en groupe à l'enterrement de ce dévoué camarade.

LAPUGNOY

RECETTE BURALISTE. — M. Lapugnoy, receveur-buraliste à Aulnoy (Nord) est nommé en la même qualité à Lapugnoy.

CARVIN

VOL DE GRAINS. — Depuis un certain temps, M. Bourgeois-Wattrelot avait constaté la disparition de blé renfermé dans un magasin attenant à sa maison et contigu à celui de son beau-frère M. Wattrelot, cultivateur, rue du Vieux-Château.

Ayant ces jours